



KIDS

RÈGLEMENT - EDITION 2023

Edition du 30/06/2023

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, il est indispensable :

- D'être accompagné d'une personne majeure
- Pour les enfants, d'être âgé de 4 à 12 ans révolus.

Chaque coureur déclare connaître et accepter le présent règlement.

ORGANISATION

La présente course est organisée par le comité de la SwissPeaks trail

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La participation à la course SwissPeaks KIDS entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en amont et sur place jusqu'à 1h avant le départ de la course.

Les places sont limitées à 120 enfants au total.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 7 juillet et fermeront 1 heure avant le départ de la première course, soit 14h.

Chaque inscription donne droit à un dossard de course et prix souvenir.

Droits d'engagement : 10.- CHF

Cette finance d'inscription comprend la participation à la course, le prix souvenir, la collation à l'arrivée.

Les inscriptions payées par paypal ou carte bancaires sont validées dès paiement par un email de confirmation.

CATÉGORIES ET HORAIRES

Âge	Distance	Horaire	Accompagnement
4 à 6 ans	500m	15h-15h10	Libre
7 à 9 ans	1'000m	15h20-15h30	Non accompagné

10 à 12 ans	1'500m	15h40-15h50	Non accompagné
-------------	--------	-------------	----------------

Se présenter sur la ligne 10 minutes avant l'heure du départ de la course

ÉCHAUFFEMENT

Un échauffement en musique est prévu 30 minutes avant la course (lieu) chaque enfant peut participer.

HEURES DE DÉPART

Enfants âgés de 4 à 6 ans : Un départ à 15h ; si plus de 50 enfants, seconde vague à 15h10.

Enfants âgés de 7 à 9 ans : Un départ à 15h20 ; si plus de 50 enfants, seconde vague à 15h30.

Enfants âgés de 10 à 12 ans : Un départ à 15h40 ; si plus de 50 enfants, seconde vague à 15h50.

RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards seront à récupérer près du départ de la course dès 13h30.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

Le dossard est individuel (1 par personne).

ANNULATION D'INSCRIPTION

Aucune annulation d'inscription n'est possible. Un dossard peut être transféré à un autre enfant de la même catégorie d'âge, jusqu'à 1h avant le départ de la course.

ARRIVÉE

Chaque enfant reçoit une médaille à l'arrivée. Une collation avec les coureurs sera possible.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

CATEGORIE 1 - 1er garçon	CATEGORIE 1 - 1ere fille
CATEGORIE 1 - 2eme garçon	CATEGORIE 1 - 2eme fille
CATEGORIE 1 - 3ème garçon	CATEGORIE 1 - 3ème fille
CATEGORIE 2 - 1er garçon	CATEGORIE 2 - 1er fille

CATEGORIE 2 - 2eme garçon	CATEGORIE 2 - 2eme fille
CATEGORIE 2 - 3eme garçon	CATEGORIE 2 - 3eme fille
CATEGORIE 3 - 1er garçon	CATEGORIE 3 - 1er fille
CATEGORIE 3 - 2eme garçon	CATEGORIE 3 - 2eme fille
CATEGORIE 3 - 3eme garçon	CATEGORIE 3 - 3eme fille

La cérémonie de remise des prix des enfants se tiendra à **16h30** sur la scène principale.

DROIT À L'IMAGE/ DONNÉES PERSONNELS

En inscrivant votre enfant à la SwissPeaks Kids, vous consentez à ce que les données personnelles et photos prises sur le parcours soient utilisées dans le cadre de la course.

ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux...) le départ peut être reporté de quelques heures au maximum, au-delà, la course est annulée.

En cas de force majeure (en particulier en cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité), l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

En cas d'annulation d'une épreuve, pour quelque raison que ce soit, décidée plus de 5 jours avant la date du départ, un remboursement partiel des droits d'inscriptions sera effectué. Le montant de ce remboursement sera fixé de façon à permettre à l'organisation de faire face à l'ensemble des frais irrécupérables engagés à la date de l'annulation. En cas d'annulation décidée moins de 5 jours avant le départ ou en cas d'interruption de la course, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

ASSURANCE

Responsabilité civile

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

MODIFICATION REGLEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en tout temps et sans préavis.

Règlement SwissPeaks KIDS, créé par SwissPeaks Team

En date du 30 juin 2023